

Conseil d'Administration du 19 octobre 2012

Politique Culturelle de l'Université Lille 1

1. Principes généraux

Dans la continuité de la politique menée depuis 20 ans, l'Université 1 contribue, à travers sa politique culturelle, au débat démocratique en favorisant l'échange et la confrontation des savoirs, des approches culturelles et artistiques autour de questions de société.

Cette politique vise le développement d'une Culture vivante, fondatrice de la démocratie et du bien commun. Pour cela, elle met en avant une « pratique de la pensée » complémentaire à la transmission de savoirs établis et favorise la rencontre avec les créateurs de savoirs et les artistes.

Elle s'appuie sur la confrontation des idées et des points de vue dans le respect de la diversité des opinions, elle poursuit l'ambition de faire entrer la science dans la culture et la culture dans la science, de manière à permettre une appropriation éclairée des thèmes scientifiques, de les mettre en perspective historique, de stimuler la création artistique dans la diversité de ses expressions et de ses cultures.

Elle s'adresse à un public le plus large possible par delà la communauté universitaire.

Dans ce cadre général, l'axe mis en avant sur les prochaines années sera la recherche de l'implication de la communauté universitaire dans une démarche alliant la prise en compte de la diversité, l'ouverture sous ses différentes facettes de collaborations et de partenariats tant internes qu'externes à l'université ainsi que le devoir d'exigence.

2. L'implication

Promouvoir une culture vivante n'a de sens que si celle-ci se construit avec la communauté universitaire dans toute entière. L'implication des personnels, des étudiants, des composantes, des services et des laboratoires dans à l'élaboration et la réalisation des propositions culturelles et artistiques est l'ambition essentielle de la politique proposée.

La recherche de cette implication se traduit par des échanges renforcés avec les laboratoires pour explorer les relations entre la recherche et les pratiques artistiques et aborder les débats de société qui concernent toutes les disciplines scientifiques en y impliquant les acteurs qui les font vivre.

La proposition de rencontres avec les acteurs de la « pensée vivante », avec les œuvres et avec les artistes participe de la recherche de cette implication. En faisant partager le plaisir du débat et de la découverte, en suscitant l'émotion artistique face à une œuvre, la rencontre crée, dans une démarche de « pédagogie culturelle », les conditions d'une motivation pour devenir acteur de la culture.

L'implication recherchée demande un mode d'organisation et de travail qui permette aux propositions et aux projets de s'exprimer, d'être portés et accompagnés.

La diversité

La diversité est l'une des richesses de l'université Lille 1. Diversité des disciplines, diversités des origines géographiques des étudiants comme des personnels, diversités des statuts, diversité de références culturelles, ...

Une implication large de la communauté universitaire passe par une prise en compte de cette diversité dans toutes les propositions et actions qui se mettent en place.

L'exigence

L'exigence est au cœur de la pratique universitaire. Elle amène à mettre en avant la création, le montage de projets originaux, la prise de recul critique et à dépasser la simple diffusion de « produits » culturels.

Dans le champ des pratiques artistiques, cela conduit à favoriser les mises en relation d'approches différentes, de questionnement dans et à partir de la création artistique. Les technicités nécessaires

peuvent être développées dans d'autres structures.

La rigueur dans l'élaboration des projets, les procédures et les critères choix de projets retenus, la qualité attendue de réalisation participent également de cette exigence.

L'ouverture

La politique culturelle ne peut ignorer la richesse de l'environnement culturel et artistique présent sur la métropole et la région. Les partenariats avec d'autres établissements ou d'autres structures culturelles permettent de mieux porter ou diffuser les actions impulsées et d'envisager le montage de projets communs.

Les partenaires ciblés sont les universités et établissements d'enseignement supérieurs présents au sein du PRES, les structures culturelles dont les projets et les démarches sont proches, les acteurs du monde associatif et professionnel. Ces partenariats équilibrés assurent la promotion croisée des initiatives et des programmations.

Les propositions culturelles, tout en bénéficiant du lieu central de l'Espace Culture, investissent d'autres lieux, d'autres événements pour aller au devant du plus grand nombre tant sur le campus qu'au niveau de la métropole. Elles peuvent également résulter d'initiatives culturelles des personnels ou des étudiants qui bénéficient d'un soutien matériel ou d'un accompagnement.

3. Éléments de mise en œuvre

Des actions structurantes

- Des thèmes portant sur des sujets de société et intégrant les interrogations issues de l'actualité structurent annuellement les propositions et projets.
 - o les « Rendez-vous d'Archimède », cycles de conférences, favorisent autour de ces thèmes les approches pluridisciplinaires et l'expression d'une diversité des points de vue,
 - o Des propositions artistiques s'approprient ou font écho à ces thèmes pour en élargir l'appréhension : exposition, spectacle, projection film, proposition autour du livre, ateliers ou résidences artistiques, ...
 - o La valorisation des productions et des contenus issus de ces actions en permet l'accès et l'usage par : l'enregistrement et diffusion en ligne des conférences via Lille1.tv, une revue « Les Nouvelles d'Archimède » et des publications, des contenus en ligne à visée pédagogique, ...
- La valorisation de la culture et du patrimoine scientifiques auprès d'un large public relève des missions transversales que l'université porte avec d'autres partenaires et participe de la politique culturelle.
- La sensibilisation à l'offre culturelle de la région, dans le cadre de partenariats, tant pour les étudiants et que pour les personnels, et l'accompagnement de projets à contenu culturel contribuent à l'ouverture d'esprit qui est le terreau d'une culture incarnée : visites culturelles proposées par le CAS au personnel, projets FSDIE et Pass'Culture pour les étudiants,...

Des structures aux missions clarifiées

Le Comité d'Orientation Culturelle

Il contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique culturelle en favorisant l'ancrage dans le paysage culturel régional. Il a un rôle de conseil et de proposition.

Sa composition doit permettre l'échange entre des acteurs, concernés par la politique culturelle sur l'université, et des partenaires extérieurs.

- Deux personnalités de renommée nationale ou internationale
- Huit membres internes à l'université : le Président, le Vice-président « Culture et Patrimoine Scientifique », Vice-président « Vie Etudiante », un représentant de chaque conseil (CA, CS, CEVU), deux membres du conseil de l'Espace Culture.
- Huit membres externes à l'université représentant : le Conseil régional, le conseil Général, la communauté urbaine de Lille, la ville de Villeneuve d'Ascq, la DRAC (Direction régionale affaires culturelles), le CROUS, le Forum des Sciences, Le Fresnoy-Studio National d'art contemporain.

Il se réunit une à deux fois par an pour, à par du bilan des périodes précédentes et autour des propositions élaborées par le conseil de l'Espace Culture, envisager les opportunités de partenariats, les

Le Conseil de l'Espace Culture

Sous la responsabilité du Vice-président qui l'anime, le Conseil de l'Espace Culture, dans le cadre des orientations de la politique culturelle, impulse la programmation culturelle en en définissant les thèmes et en sollicitant des projets. Il participe aux choix des projets et propositions. Il met en place les comités d'organisation des actions qu'il désire voir réaliser. Il suit l'évolution de la mise en œuvre de la programmation par ces comités et par l'équipe de l'Espace Culture.

Il peut être force de proposition de partenariats.

Sa composition doit refléter la diversité des disciplines présentes sur l'université, rechercher un équilibre femmes/hommes, permettre l'apport de personnes extérieures à l'université notamment de collègues d'autres établissements régionaux.

Il se réunit trois ou quatre fois par an et peut fonctionner par groupes de travail entre les réunions.

Les comités d'organisation

Les comités d'organisation élaborent des actions dans le cadre défini par le Conseil de l'Espace Culture.

Leur composition implique des personnes extérieures au Conseil de l'Espace Culture. Elle associe au moins deux membres de ce conseil et des personnes impliqués dans la réalisation.

Ils rendent compte régulièrement au Comité de l'Espace Culture de l'avancée des actions et le sollicite sur des arbitrages éventuels.

Leur composition est définie par le Conseil de l'Espace Culture.

Le comité de rédaction des « Nouvelles d'Archimède »

Ce comité regroupe, autour du Vice-président Culture et Patrimoine scientifique, les responsables de rubriques. Ces derniers ont pour mission d'une part de solliciter en interne ou en externe des contributions et d'autre part, de façon collective, de porter un regard global sur le contenu de chaque numéro et de se poser régulièrement la question de l'évolution de la revue.

L'équipe de l'Espace Culture

Sous la responsabilité de son directeur qui en coordonne l'action, l'équipe de l'Espace Culture participe à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la valorisation de la politique culturelle, elle développe et entretient les partenariats avec les acteurs du territoire Nord-Pas de Calais, accompagne les initiatives culturelles et artistiques, accueille dans ses locaux des manifestations.

Un calendrier favorisant l'implication

Juin : Diffusion, un an à l'avance, des thèmes retenus pour l'année universitaire suivante ainsi que des thèmes en cours d'élaboration, Appels à propositions ou contribution autour de ces thèmes

Novembre : étude et examen des propositions, constitution des comités d'organisation,

Mai : le comité de l'Espace Culture valide la programmation..

Une communication ciblée

La communication autour de la politique culturelle et sa traduction en termes d'action de diffusion ou de publication identifiera clairement la nature des actions proposées : impulsée, soutenue /accompagnée, accueillie.

Parallèlement à une diffusion générale, elle donnera une visibilité supplémentaire à certaines actions en ciblant les publics particulièrement concernés par celles-ci.

4. Conclusion

L'ambition portée par ce projet va se trouver confrontée aux objections liées aux évolutions des métiers et des formations. Au nom d'une recherche d'efficacité, d'une spécialisation nécessaire, le manque de temps sera invoqué. Sans nier cette réalité, il est essentiel pour notre université de rappeler que d'une part l'ouverture intellectuelle fait partie intrinsèque de la mission d'une université, et que d'autre part cette ouverture comme en ont témoigné, en témoignent encore de nombreux scientifiques est un élément essentiel de la créativité qui est au cœur de nos métiers. Il faudra proposer, et proposer encore